



# Coarraze Infos n°27



Le 1<sup>er</sup> janvier 2018  
**LA MAISON DE L'ADO  
DEVIENT  
MAISON DES  
ASSOCIATIONS**

# LE MOT DU MAIRE

Le bureau d'étude FCL a présenté le 29 septembre 2017 un rapport à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées composée d'élus de la Communauté de Communes du Pays de Nay concernant le transfert de la compétence Jeunesse à la CCPN. Ce rapport prévoit un transfert de charges égal à 63 124 € par an pour la commune de Coarraze. Concrètement, cela veut dire que la commune met à disposition de la CCPN la Maison de l'Ado et doit payer à la CCPN 63 124 € tous les ans, ce qui est incompréhensible.

En effet, la commune de Coarraze est la seule commune du territoire à avoir mené une réelle action en faveur de la Jeunesse :

- en lançant en 2009 la Maison de l'Ado
- en menant des actions de prévention à destination des ados
- en signant un Contrat Enfance-Jeunesse avec la CAF
- en faisant fonctionner toute l'année un Centre de Loisirs Sans Hébergement pour les 11-17ans

Malgré l'effort important réalisé en termes d'investissement (plus d'un million de dépenses) et de fonctionnement, pourquoi la commune de Coarraze devrait-elle mettre aujourd'hui la Maison de l'Ado à disposition de la CCPN et continuer à en assumer les coûts, y compris le salaire du directeur, et être la seule commune à assurer une contribution financière directe ?

Cela est absurde, incohérent, inéquitable et inacceptable.

Dans ces conditions, le conseil municipal, à l'unanimité :

**CONFIRME** la prise de la compétence Jeunesse par la CCPN - délibération du conseil du 21 mars 2017- (compétence facultative).

**REFUSE** de mettre à disposition de la CCPN le bâtiment communal de l'ancien Patronage qui abrite aujourd'hui la Maison de l'Ado, étant donné

qu'il est précisé dans la délibération de la CCPN en date du 19 décembre 2016 que les communes conservent leurs compétences en matière d'enfance et de jeunesse pour la gestion des centres de loisirs sans hébergement.

**DECIDE** de donner une nouvelle affectation à ce bâtiment qui deviendra la Maison des Associations à compétence communale le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et qui pourra accueillir entre autres :

- Une salle de jeux de société intergénérationnelle
- Une salle grand écran et vidéo-projection
- Un club photo
- Un atelier initiation à l'informatique
- Une salle de conférence et d'exposition
- Le planning familial
- L'accompagnement à la



Salle des activités

scolarité

- L'école de musique

D'autres associations pourront également utiliser cette structure. Une organisation par créneaux horaires sera mise en place et chaque association sera responsable du temps d'utilisation.



Salle de conférence

Cette nouvelle orientation de l'ancien patronage permettra à toutes les générations de Coarraze de s'en approprier et de mettre en contact enfants - jeunes et adultes pour une meilleure insertion des uns et des autres. L'avenir appartient à ceux qui se rassemblent et c'est dans cet esprit que nous souhaitons que cette année soit celle de l'amitié et de la convivialité .

Je vous souhaite au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel une excellente année 2018, qu'elle soit pour vous toutes et vous tous une année pleine de bonheur, de réussite et de santé.

Jean SAINT-JOSSE

# BILAN COMMUNAL

## Les principales décisions du Conseil Municipal en 2017

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER**

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est approuvé par 15 voix contre 4.

La révision aura été réalisée en 2 ans et demi afin de respecter les dispositions de la loi ALUR liée à la caducité des plans d'occupations des sols. C'est un document d'urbanisme très important qui respecte en outre les objectifs du schéma de cohérence territoriale du Pays de Nay (SCOT).

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS**

**Adhésion à un groupement de commande pour « l'achat d'énergie, de travaux/fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique »**

Cette mutualisation permet d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence en incitant d'obtenir des meilleurs prix.

Adopté à l'unanimité

### **SDEPA : Programme 2017 - éclairage semi nocturne**

Afin d'effectuer des économies sur le montant des factures de consommation d'électricité pour l'éclairage public, le conseil municipal décide à l'unanimité de couper l'éclairage public de 0h à 6h.

Les travaux consistent en un premier temps à rénover les armoires de commande et à mettre en place des horloges de coupure.

Coût de l'opération 42 776,96 € avec une participation de la commune de 30 035,93 €.

### **Prise de compétence jeunesse par la CCPN**

Il est précisé que les communes conservent leurs compétences en matière d'enfance et de jeunesse au titre des actions ne relevant pas du domaine de compétence et d'actions communautaires ainsi défi-

nies, en matière de gestion des centres de loisir sans hébergement par exemple.

Adopté à l'unanimité

### **Portage de repas à domicile**

Le service de portage de repas à domicile assuré par la commune est confronté à des contraintes sanitaires et des contraintes d'équipements pour continuer le service en livraison.

Le conseil municipal décide l'arrêt du service. La communauté des communes du Pays de Nay ayant pris la compétence pour la livraison des repas en liaison froide.

### **Aménagement d'un logement pour personne handicapée**

C'est le logement en rez-de-chaussée au 9 rue Jean Jaurès occupé auparavant par l'AHIRP.

Le PACT propose d'apporter son aide technique pour aménager ce local avec les règles qui s'imposent.

Adopté à l'unanimité.

### **Réhabilitation de l'ancienne décharge**

Par arrêté du 31 mars 2017, à la suite des crues du gave de 2012 et 2013, le Préfet a enjoint la commune à présenter un programme de travaux de réhabilitation de la décharge.

Après de multiples réunions avec les services de l'Etat et les structures concernées, la solution retenue par le conseil est la réhabilitation classique avec protection des berges pour 780 000 € dont 80 % de subvention de l'ADEME.

La 2<sup>ème</sup> solution rejetée par le conseil consistait à l'enlèvement des déchets pour 3 240 000 €. Ce qui eu égard au budget communal était financièrement insupportable.



Le gave au quartier Duc et décharge

# BILAN COMMUNAL

## Réhabilitation du lac du Sargaillouse

Adopté à l'unanimité. Demande de subventions.



## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL

### Electrification rurale - Programme « remplacement Ballons fluorescents » 2017

Une demande a été adressée au Syndicat d'Energie des Pyrénées-Atlantiques pour remplacer les ballons fluorescents 2017. Travaux inscrits pour 2018.

Adopté à l'unanimité.

### Compte administratif 2016

Adopté à l'unanimité

#### FONCTIONNEMENT

Dépenses	1 487 120,76 €
Recettes	1 683 568,54 €
<b>Excédent</b>	<b>196 447,78 €</b>

#### INVESTISSEMENT

Dépenses	372 046,61 €
----------	--------------

Recettes 250 838,33 €

**Déficit - 121 208,28 €**

En application de l'article L2121.14 du CGCT, le Maire ne prend pas par au vote.

### Affectation du résultat 2016

Conformément au dispositif de la comptabilité M14, le conseil décide d'affecter, dans le BP 2017, le résultat 2016 de la section de fonctionnement, soit **196 447,78 €** d'excédent, de la manière suivante :

196 447 € en section d'investissement au compte 1068

Adopté à l'unanimité

### Amortissement d'immobilisation

Il convient d'amortir la dépense correspondant aux travaux effectués en 2015 sur la RD 937 avenue de la gare. Cette dépense étant une subvention d'équipement au Département :

Valeur : 57 972 €

Durée d'amortissement : 5 ans de 2017 à 2021

Mandat de fonctionnement au 6811 : 11 594 €

Titre d'investissement au 2804132 : 11 594 €

Adopté à l'unanimité

### Budget Primitif 2017

Les dotations versées par l'Etat à la commune sont pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive en baisse (-9,58 %). Leur baisse est de 38,71 % depuis 2014.

Le Maire présente les orientations en précisant qu'en raison de ces baisses de recettes, il propose une baisse de 3,5 % des recettes de fonctionnement et de 1,86 % des dépenses.

Il propose également le maintien des impôts locaux sans augmentation pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive.

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BUDGET PRIMITIF ET DÉCISIONS MODIFICATIVES)

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	455 384	Produits des services	139 900
Charges de personnel	815 697	Impôts et taxes	992 291
Autres charges de gestion courante	153 497	Dotations, subventions, participations	380 766
Charges financières	43 309	Autres produits de gestion courante	87 000
Charges exceptionnelles	3 122	Atténuations de charges	56 000
Opérations d'ordre	57 974	Produits exceptionnels	5 996
Virement section d'investissement	132 970		
<b>TOTAL</b>	<b>1 661 953</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 661 953</b>

Le seul emprunt effectué sera pour la réalisation et la rénovation de logements au n°6 rue Léo Lagrange. Le maire précise qu'il s'agit d'une opération équilibrée : le remboursement de l'emprunt étant couvert par les loyers.

Les travaux à réaliser feront partie d'une liste de priorités.

Le Maire communique l'évolution de la dette communale par habitant et sa comparaison par rapport à la moyenne nationale.

2013	738,74 €
2014	657,92 €
2015	564,44 €
2016	497,01 €
Moyenne nationale	970,00 €

Il se félicite de cette situation.

Le budget primitif 2017 s'équilibre en dépenses et recettes.

Fonctionnement	1 640 655 €
Investissement	749 786 €

Adopté par 15 voix contre 4



### Fixation des taux des impôts locaux pour 2017

Le Maire précise que les taux communaux sont inchangés depuis 2010. Il propose de continuer à ne pas les augmenter pour 2017.

<u>Taxes</u>	<u>Taux</u>	<u>Recettes</u>
TH	9,80 %	261 562 €
FB	10,80 %	262 656 €
FNB	40 %	17 280 €
<b>TOTAL</b>		<b>541 498 €</b>

Adopté à l'unanimité.

### CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN

Suite au décès du docteur LASSERRE survenu le 24 juillet, en application de l'article L270 du code électoral, Maryline REQUIER, suivante sur la liste, intègre le conseil municipal.

### **Election des délégués et suppléants en vue de l'élection sénatoriale. Election à la proportionnelle.**

Sont élus :

Liste d'union pour Coarraze 4 élus : Jean SAINT-JOSSE - Sylvie GARCIA - Alain GARCÈS - Christine MEUNIER et 3 suppléants : Jean-Pierre BASSE - Viviane POLA - Jean SOUVERBIELLE

Liste Coarraze Avenir 1 élu : Michel LUCANTE

### **Cession de terrain**

A l'usine hydroélectrique Tournier la parcelle 2580 en bordure du gave pour 774 €.

A M. et Mme Coulanges en bordure du canal Tournier la parcelle 559 soit 585 m<sup>2</sup> à 1 € le m<sup>2</sup>.

### **Liste des jurés d'assises 2018**

Ont été tirés au sort : GRANGÉ Nicolas - ADELE Stéphanie - MARRACQ Cindy

### CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE

### **Convention pour la mission « Travaux de réhabilitation de la décharge »**

Par délibération du 21 mars 2017, la commune de Coarraze a décidé de lancer les travaux pour réhabiliter la décharge située en bordure du Gave.

Après un long travail de collaboration entre la CCPN, la commune de Coarraze, les services de l'Etat et les différents financeurs, le scénario retenu est celui d'un confinement des déchets avec protection des berges en enrochements.

Le Maire rappelle le coût prévisionnel et le financement du projet :

#### Coût prévisionnel :

Réhabilitation	606 000 €
Protection des berges	174 000 €
<b>Total</b>	<b>780 000 €</b>

#### Financement :

Etat (catastrophes naturelles) :	139 200 €
Département (contrat de territoire) :	45 000 €
Région :	34 800 €
ADEME :	405 000 €
Autofinancement Commune	156 000 €
<b>Total</b>	<b>780 000 €</b>

Adopté à l'unanimité

# BILAN COMMUNAL

## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE

### **Dossier éducation à la nature**

En partenariat avec l'Association Commune Agrée, l'association Pêche et milieux aquatiques et l'ONF, un projet Education à la nature sera proposé au Conseil Régional.

Il consiste à confier à l'AAPPMA la gestion du lac du Sargaillouse et à l'ACCA la rénovation et l'entretien du centre Laguilhou.

Il s'agit également de réactiver les camps pour les enfants de la Maison de l'Enfance.

### **Location de l'AHIRP**

Le conseil accepte de louer ce local au SSIAD pour une période de 6 mois à 350 € par mois.

### **Prise de compétences**

Par 18 voix pour et 1 voix contre, le conseil approuve la prise de compétence optionnelle « eau et assainissement » par la CCPN.

A l'unanimité, le conseil approuve la prise de compétence « création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire » par la CCPN au titre des compétences optionnelles.

## RADAR PÉDAGOGIQUE



Dans le cadre des crédits déconcentrés du Conseil Départemental, et afin de réduire la vitesse excessive dans la traversée du village, nous avons fait mettre en place un radar pédagogique. La vitesse étant limitée à 30 km/h, ce dernier clignote et signale un danger à tous les véhicules dépassant cette indication.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que dans tout le centre bourg la vitesse est limitée et réglementée à 30 Km/h.

## **PRUDENCE**

## ECLAIRAGE SEMI-NOCTURNE



Depuis quelques mois l'éclairage public est coupé de minuit à 6h du matin.

Cette mesure parfaitement acceptée par la population a reçu un accueil très favorable. Il paraît que les Coarraziens redécouvrent les étoiles. En plus, elle permet de réaliser des économies d'environ 15 000 € par an.

Cette opération a été réalisée et subventionnée en partie par le SDEPA.

Dans la continuité, nous changerons tous les anciens ballons fluorescents, gros consommateurs d'énergie, dans le courant de l'année 2018.

## LOGEMENTS DE LA RUE LEO LAGRANGE

Les travaux de rénovation des anciens appartements des maîtres se terminent.

Nous avons rénové les 3 appartements existants : un T2, un T3 et un T4.



Nous avons en plus créé 2 nouveaux appartements en rez-de-chaussée : un T2 et un T3. Ceux-ci sont aux normes handicapées.

Tous ces appartements sont conventionnés et leur attribution sera soumise à conditions de ressources ainsi qu'aux critères fixés par la réglementation.

### **CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS**

Le concours départemental des villes et villages fleuris a récompensé notre commune pour la 2ème année consécutive.

L'Agence d'attractivité et de Développement Touristique (AaDT) classe chaque année 26 communes suivant des catégories proportionnelles au nombre d'habitants. Cette cérémonie qui s'est déroulée à Mauléon au domaine d'Aguerria a permis de décrocher le 3ème prix ex-aequo avec Arcangues pour les villages de 2000 à 5000 habitants.

Cette récompense tient compte du fleurissement du village mais aussi de la propreté de nos rues, de l'état du mobilier urbain, de la signalétique, du respect de l'environnement et de la préservation du lien social.

### **LA COMMUNE PASSE AU ZERO-PHYTOS**

Conformément aux dispositions législatives, pour des raisons de protection de notre environnement et de notre santé, la Commune est passée au zéro-phytos pour l'entretien des espaces publics dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Cette disposition identique à toutes les communes de France entraîne inévitablement un retour du végétal dans les rues, qui existait d'ailleurs déjà il y a une cinquantaine d'années avant l'arrivée de la chimie comme en attestent les photos anciennes.

Les agents de la Commune ont donc modifié leurs pratiques et maîtrisent l'enherbement par une coupe en fin de saison. Seul espace encore concerné par l'épandage maîtrisé de produits phytosanitaires dans le cadre d'une dérogation, le cimetière communal fait l'objet d'une réflexion sur son ré-enherbement total comme c'est déjà le cas à Billère ou Oloron.

Il faut enfin noter que tous les particuliers ne pourront plus utiliser de produits phytosanitaires pour leur jardin à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. A chacun donc de prendre en compte ces dispositions dès que possible pour un village plus respectueux de son environnement.

Ajoutons également que les dernières péripéties relatives à l'utilisation prolongée du glyphosate ne concernent que l'agriculture.

Nous demandons à chacun d'entretenir le devant de son logement afin que collectivement nous entretenions le domaine public.

Nous comptons sur votre mobilisation et vous remercions par avance.

Fleurissement de la Place de l'Estibète



# COARRAZE HIER ET AUJOURD'HUI

La Rue Principale est devenue



l'avenue de la Gare



et la rue des Pyrénées



La Place de l'Eglise



Est devenue la Place des anciens combattants



Place Henri IV



Gare de Coarraze-Nay

# VIE MUNICIPALE

## GROUPE SCOLAIRE

TEL : 05 59 61 09 03

### NOTRE ÉCOLE, ELLE EST COMME ÇA !

Dans notre école il y a sept classes, de la Toute Petite Section de maternelle au CM2.

Même si les enfants sont répartis dans deux bâtiments et deux cours de récréation nous nous voyons tous souvent car nous avons beaucoup de projets en commun.

Par exemple, deux classes vont régulièrement ensemble à la bibliothèque municipale. Comme il y a une classe de maternelle et une classe d'élémentaire, les plus grands s'occupent des plus jeunes sur le trajet pour leur apprendre à marcher dans la rue en sécurité. Quand on est arrivés, ceux qui savent montrent aux autres comment bien utiliser la bibliothèque.

On aime beaucoup aller à la bibliothèque parce qu'on peut emprunter des livres qui nous plaisent!

Quand il y a les réunions de délégués de classe pour le Conseil d'École ou de rédacteurs pour le Journal "Le Petit écolier", les plus grands sont chargés d'aller chercher et de ramener les plus jeunes dans leur classe. Ça aide tout le monde à circuler dans l'école sans déranger les classes qui travaillent.

Chaque classe a des projets qu'elle réalise dans l'année.

Les CE font des ateliers de théâtre pour jouer au Théâtre Delacaze à Billère, avec un vrai metteur en scène du Tam-Tam Théâtre!

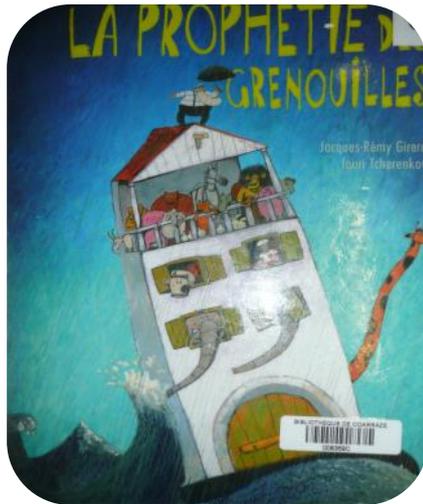
Les CM apprennent des chansons pour participer avec plein d'autres classes à la belle représentation de Jazz In School au Zénith au mois de juin.

Les GS-CP vont pendant un trimestre à la piscine de Nay apprendre à être à l'aise dans l'eau.

Les enfants de la classe de Béarnais créent des saynètes qu'ils jouent à l'école et à l'extérieur (Journée Renaissance à Nay en septembre).

Ah, oui, parce qu'il faut que vous sachiez qu'ici nous avons la chance d'avoir deux classes bilingues français/béarnais. Alors forcément, les enfants participent à des sorties culturelles variées!

Et puis il y a la classe verte de fin d'année à laquelle participe toute l'école.



Après être partis dans les étoiles (classe astronomie) et sur les chemins landais en vélo, nous irons cette année en montagne, pour mieux connaître ces Pyrénées que nous voyons tous les jours depuis l'école.

Une des chances que nous avons, c'est de disposer de deux grandes cours de récréation. Grâce à cet espace nous pouvons faire plein de jeux différents et nous dépenser à loisir.

En ce moment, nous sommes nombreux à construire des petites cabanes dans tous les coins de la cour. On utilise tout ce qu'on trouve: des bouts de bois, des feuilles, des cailloux, de la terre, et même parfois des plumes perdues par des oiseaux qui occupent eux aussi les lieux.

A l'occasion, nous rencontrons des insectes que certains aiment observer et identifier. Vous comprendrez que les récréations peuvent parfois nous paraître bien courtes!



Voilà, notre vie à l'école est bien remplie. Avec des grandes rigolades et des grosses disputes bien sûr, mais ça c'est inévitable et il faut bien qu'on apprenne à vivre ensemble ... comme des grands!



Nous accueillons les enfants de 3 à 11ans de Coarraze et des alentours. L'équipe d'animation met tout en œuvre pour que les enfants passent de bons moments et découvrent de nouvelles choses dans un cadre sécurisé.



l'école maternelle et primaire. Les animateurs et les ATSEM proposent aux enfants des activités manuelles, sportives, jeux collectifs et des ateliers « joker dessin et jeux de société ». Cela permet aux enfants de choisir une activité fixe sur 6 semaines ou d'assister selon son envie aux ateliers joker ou sport. Le but est de s'adapter aux besoins de chacun et de proposer des activités variées.



## LES HORAIRES

La maison de l'Enfance accueille les enfants le lundi, mardi, jeudi et vendredi avant l'école de 7h30 à 8h30, durant la pause méridienne de 11h30 à 13h30, après l'école de 16h30 à 18h30.

Le mercredi, les enfants sont accueillis de 7h30 à 8h30 et de 11h30 à 18h30 avec possibilité de rester seulement pour le repas de 11h30 à 14h ou de venir après le repas à partir de 13h30.

La structure accueille également les enfants durant les vacances scolaires sauf celles de Noël et la première quinzaine d'Août de 7h30 à 18h30.

## LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

Les TAP ont lieu les lundis, jeudis et vendredis de 15h30 à 16h30 à

## LES INSCRIPTIONS

Un dossier d'inscription est à compléter pour que votre enfant accède aux services périscolaires, aux TAP et ou aux services extrascolaires. Ce dossier est disponible à la Maison de l'Enfance ou sur le site de la Mairie.

Pour les vacances, une « carte » est aussi à compléter 5 semaines avant le début des vacances et pendant 2 semaines toutes les inscriptions sont acceptées. Au-delà, les demandes seront traitées selon les cas et les places disponibles.

Les factures sont généralement faites au début du mois suivant. Elles sont ensuite traitées par le trésor public avant de pouvoir les adresser aux familles.

Il est possible de mettre en place un prélèvement automatique pour régler les factures liées à la maison de l'Enfance.

Il suffit de se munir d'un RIB et de s'adresser à la maison de l'enfance.

En cas d'erreur sur une facture, ce qui peut arriver, la régularisation peut être faite sur la facture suivante.

## L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)

Cette année, l'action de l'accompagnement à la scolarité est remise en place à la maison de l'enfance le lundi, mardi et jeudi. Après inscription, les enfants sont accueillis par une équipe bénévole pour les accompagner dans le suivi de leurs apprentissages, les aider à s'organiser et à s'épanouir. Un grand merci aux bénévoles Marie-Thérèse, Claude et Richard qui donnent de leur temps pour aider les enfants et les accompagner de leur mieux. Si vous souhaitez intégrer l'équipe de bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour finir, merci également aux différents partenaires, les parents bénévoles qui nous aident à leur manière, Jean-Pierre et Evelyne qui confectionnent chaque jour les repas et chaque personne qui nous permet d'accueillir sereinement les enfants.



# VIE MUNICIPALE

## MAISON DE L'ADO

TEL : 05 59 77 01 19

La Maison de l'Ado accueille jusqu'au 31 décembre 2017 tous les adolescents de 11 à 17 ans de la Communauté de Communes du Pays de Nay.

C'est un lieu convivial où tu peux venir seul ou entre amis pour t'amuser, discuter et mettre en place des projets sur le long terme.

La maison de l'Ado propose des activités ludiques, sportives et culturelles ainsi que des mini camps de 2, 3 et 4 jours.

Cette année fut encore pleine de changement puisque la Maison de l'Ado est devenue intercommunale depuis le 1<sup>er</sup> avril et c'est toujours Gaël avec Pauline et Perrine qui vous ont accompagné lors des activités.

Tarif inscription annuelle : 10 euros

Tarifs des activités extérieures: 8 euros quelle que soit l'activité et entre 25 et 100 euros le mini camp (avec des aides possibles de la CAF et de la MSA)

Contact : Gaël au 07.81.82.23.69 / [maisondelado@paysdenay.fr](mailto:maisondelado@paysdenay.fr)

Facebook : Jeunes en Pays de Nay

### Nos horaires

En période scolaire, le mercredi de 14h à 18h30 et le vendredi de 16h30 à 19h.

Pendant les vacances, du lundi au vendredi de 10h -12 /14h - 18h30 (17h le Vendredi) \*tu peux apporter ton repas et rester manger

### **Les activités réalisées en 2017**

Pendant les vacances d'hiver, de Pâques, d'été et de Toussaint :

Bowling, Jeux de Plateaux, Bubblebump en salle, Laserquest, Cinéma, Patinoire, Karaoké, Karting, Crêpes, Grand casino, Tournoi console, Baby, Billard, Lasergame, Tennis de Table, Accrobranche, Pala, Pétanque, Olympiades, Rafting, Base Ball, Aquabéarn, Luge d'été, Lasergame, Escalade, Cité de l'Océan, Aquarium, Cité de l'Espace et bien sûr les dé-sormais célèbres après-midi Gaufres/DVD.

### **Les mini camps (photos)**

Parc du Futuroscope à Poitiers / Parc aquatique à Gondrin / Canyoning en Sierra de Guara./ Rafting à Itxassou



Et 2018 !

Le groupe de jeunes « **Projet Voyage à l'étranger** » est constitué.

Il s'agit de 11 adolescents qui ont décidé d'organiser leur voyage à Athènes qui aura lieu pendant une semaine lors des vacances de la Toussaint 2018.

Souhaitons leur bon courage pour cette belle aventure d'une année entière à organiser, communiquer et autofinancer ce voyage.

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Maison de l'Ado, comme indiqué en éditorial, devient maison des associations.**

Les activités jeunesse seront poursuivies au niveau de la CCPN, dans un cadre différent.

## PLANNING FAMILIAL - SIDACTION



Le jeudi 30 novembre s'est tenu à la salle de fêtes de Coarraze une manifestation organisée par le planning familial avec l'aide de la municipalité.

Les jeunes du lycée des métiers d'art étaient les plus nombreux.

Quizz, échange et pot de l'amitié ont agrémenté cette soirée.

On peut remercier Mme Sandrine HECMAN, Directrice du Planning, et M. Jean SAINT-JOSSE pour leur présence à cette manifestation et leur implication.

Coarraze, de part la volonté de la municipalité, a la chance d'avoir une antenne du planning familial. (Privilège partagé en Béarn par Orthez et Garlin) Ceci sans doute parce que les premiers travailleurs du Centre de Planification de l'hôpital de Pau étaient deux coarraziens, Marie-Françoise SAINT-JOSSE, cadre de la maternité et le docteur Jean-Pierre CAZE.

Quand, il y a 2 ans, l'hôpital s'est défaussé du dépistage et du traitement des maladies sexuellement transmissibles, le ministère de la Santé a confié ce travail au planning familial, association de loi 1901 indépendante de la fonction publique.

Un accord a été conclu cette année entre la Mairie de Coarraze et les dirigeants du Planning familial.

### Le planning familial c'est quoi ?

Un association ancienne, un demi siècle, avec des employés mais aussi beaucoup de bénévoles.

**Sa finalité :** défendre les droits des femmes, droit à l'interruption de grossesse, droit à l'égalité, droit à la contraception, lutte contre les violence faites aux femmes.

Rappelons que la loi WEIL de 1975 permet au mineurs de bénéficier du droit à l'IVG ou à la contraception sans autorisation parentale.

Ce sont des gynécologues de ville ou de l'hôpital qui effectuent les consultations. Il ne s'agit donc pas de service au « rabais » et il en est de même à la permanence de Coarraze les 1<sup>er</sup> - 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> jeudi du mois de 15h à 18h à la maison des associations au 1<sup>er</sup> étage.



Quand on connaît la difficulté d'obtenir un rendez-vous gynécologique, avec des semaines, voir des mois d'attente, il est judicieux de rappeler que les consultations à Coarraze sont

- **ouvertes à tous**
- **sans rendez-vous**
- **anonymes si vous le souhaitez**
- **gratuites.**



Cabinet médical

# VIE MUNICIPALE

## BIBLIOTHEQUE

TEL : 05 59 61 05 05

La bibliothèque de Coarrazze n'est plus une entité isolée. Elle fait partie désormais du Réseau des Bibliothèques du Pays de Nay. Le prêt de livres, CD ou DVD est gratuit depuis octobre 2016. Il en va de même pour les animations proposées chaque trimestre.

Cette année a été marquée par l'entrée de la bibliothèque d'Assat au premier janvier et la création du site Internet mis à votre disposition courant octobre.

Grâce au lien [www.bibliotheques-paysdenay.fr](http://www.bibliotheques-paysdenay.fr) les lecteurs inscrits sont en mesure d'accéder au catalogue commun aux 8 bibliothèques, de faire leurs propres réservations et, si nécessaire, prolonger leurs prêts de 8 jours maximum.

Bien qu'en réseau, chaque bibliothèque a son fonctionnement propre. Ainsi, depuis janvier dernier, les horaires ont changé. Il n'y a plus de permanence le mercredi matin et samedi après-midi.

Il est rappelé que les lecteurs qui arrivent au cours des dix dernières minutes de chaque permanence ne sont plus autorisés à effectuer de nouveaux prêts. Ils déposent seulement les livres empruntés.

L'équipe de la bibliothèque de Coarrazze est composée de deux salariées à temps partiel et 7 bénévoles réguliers qui assurent ce service public sur leur temps libre.

### HORAIRES D'OUVERTURE

Mercredi : 14h00 – 18h00

Vendredi : 17h00 – 19h00

Samedi : 10h00 – 12h00

### ARRET DES PRETS

17h50

18h50

11h50

### CONTACT

[bibliotheque@coarrazze.fr](mailto:bibliotheque@coarrazze.fr)

[bibliotheque.coarrazze@paysdenay.fr](mailto:bibliotheque.coarrazze@paysdenay.fr)



## COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Cette année encore, nous étions nombreux à commémorer les soldats morts pour notre liberté.

L'Ecole de Musique du Pays de Nay, accompagnée des enfants du groupe scolaire, ont interprété le « le Chant des Partisans » ainsi que « La Marseillaise ».



## LYCEE GABRIEL HAURE PLACE

Le Lycée des Métiers d'Art Gabriel Haure-Placé accueille cette année 226 élèves.

Ils viennent souvent de très loin suivre l'une des formations proposées : Ebénisterie d'art, sculpture d'art, marqueterie, tapisserie siège et décor, Agencement. Cette année encore les équipes du lycée peuvent se féliciter des résultats aux examens de leurs élèves : plus de 90% de réussite !!!

L'établissement peut bien sûr compter sur la confiance des collectivités territoriales qui l'entourent dont la Région, qui ne cesse d'investir dans la rénovation et la sécurisation des bâtiments ainsi que dans les équipements numériques, mais aussi la commune de Coarraze qui met à la disposition des élèves les infrastructures sportives.

Le lycée a eu l'honneur, il y a quelques semaines de recevoir la visite de M. Nembrini, premier vice-président de la Région Nouvelle Aquitaine, accompagné de M. Minvielle, conseiller régional. Cela a été l'occasion pour la Région de rappeler son attachement à cet établissement et aux formations qui y sont dispensées.

Depuis plus de 6 ans, le lycée des Métiers d'art participe au programme européen de mobilités Erasmus +. Cette année encore,

des élèves sont partis en Angleterre, en Belgique et en Espagne pour réaliser leurs Périodes de Formation en Milieu Professionnel de 4 semaines chez nos partenaires. La centième mobilité ne manquera pas d'être célébrée en fanfare !!

Dans ce contexte bienveillant, nombreux sont les élèves qui participent à des concours professionnels et qui remportent des prix prestigieux

Depuis septembre, M. Laborde, a été rejoint par un nouveau proviseur adjoint : Jérôme Bonnet.



## 20 ANS DE LA PAROISSE

Sur le thème de la Vigne et des vendanges, la paroisse Saint Michel Garicoïts, a fêté ses 20 ans d'existence.

Près de 300 personnes, dont une cinquantaine d'enfants étaient présents pour cet anniversaire. De nombreux bénévoles avaient planté le décor où petits et grands, toutes générations confondues, ont « vendangé » tout le travail réalisé depuis de nombreuses années : « unité et solidarité entre villages, accueil de tous quelles que soient la situation et l'histoire de chacun, ouverture à l'universel, attention aux réalités les plus difficiles : chômage, exclusion, nouvelles formes de pauvreté... » Ce sont là quelques-uns de ces fruits récoltés.

Comme certains l'ont exprimé, la cuvée 2017 est encourageante : « C'est important de nous retrouver tous ensemble, de faire la fête, de reprendre des forces pour mieux vivre nos engagements au sein de nos réalités humaines... ». « Des messes toujours plus vivantes et participatives où nous sommes heureux de nous retrouver et d'y découvrir un Dieu de tendresse, foi et vie n'y sont pas séparées... »

Le verre de l'amitié et le repas partagé entre tous nous ont permis de prolonger cette belle célébration : le partage dans la joie était de mise.

« Si nous pouvions vivre de telles rencontres tous les dimanches ! » Et pourquoi pas !

Ce vin là il est à consommer sans aucune modération...

L'équipe d'animation paroissiale



# VIE MUNICIPALE

## DOCTEUR ALAIN LASSERRE



Alain Lasserre a été élu conseiller municipal en 2001.

Il est décédé le 24 juin 2017.

Alain Lasserre, Médecin psychiatre-gériatre, Président fondateur de Béarn Alzheimer, la liste serait trop longue si on devait énoncer toutes ses références tant il a passé sa vie au service de la santé et du social. Ce qui lui a valu d'être fait Chevalier de la Légion d'honneur, une distinction amplement méritée et dont il était fier.

Pendant plus de 15 ans avec l'équipe municipale, il s'est investi dans les domaines qu'il maîtrisait parfaitement :

- La réorganisation de la Maison de l'Enfance
- La création de la Maison de l'Ado
- La rénovation du CCAS
- La mise en place du services de soins infirmiers à domicile (voir ci-dessous)

Sa disparition va créer un grand vide au sein de la municipalité mais il restera un exemple tant il a passé sa vie au service des autres et de la collectivité.

## SERVICE DE SOINS INFIRMIER A DOMICILE DU PIEMONT COARRAZE

« Profiter pleinement du présent, c'est honorer son passé aussi douloureux fuisse-t-il, et sourire à son futur aussi incertain qu'il soit ».

Le Dr Alain LASSERRE, fort de son expérience auprès de la personne âgée est le « père » fondateur du Service de Soins Infirmier A Domicile (SSIAD) de Coarraze, en 2001.

Ce projet voit le jour en Juin 2003 après deux ans de travail.

Sachant s'entourer d'un conseil d'administration et de compétences nécessaires au développement de ce service comme Eric FORTANE, le directeur, il en devient président. Employant à ses débuts 6 salariés pour une capacité de 18 places personnes âgées dépendantes, il enclenche une dynamique et le service se développe d'année en année.

En Octobre 2006, l'association reprend la gestion du SSIAD de GAN préservant ainsi l'emploi et la prise en charge des patients de ce secteur.

Le 1<sup>er</sup> Mai 2013, l'Equipe Spécialisé Alzheimer (ESA) voit le jour. Et c'est au tour de l'Equipe Pluridisciplinaire d'Appui aux Sorties d'Hospitalisation (EPASH) en Juin 2014.

Constamment impliqué, avec ce souci indéfectible d'avancer et se projeter, il accepte le projet de son directeur pour la création d'une équipe sur le repérage de la fragilité. Un service en voie de développement aujourd'hui.

Sa persévérance, son abnégation, et son humanisme permettent à l'association d'accompagner plus de 110 familles et d'employer 39 salariés.

Elle est aujourd'hui unique en France. La multiplicité de ses services et de ses compétences en fait une référence auprès des autorités de santé, mais surtout bénéficient pleinement aux familles de ce territoire, comme le souhaitait le Dr Alain LASSERRE.

## « LE BIEN VIEILLIR » APRES 65 ANS ?

L'association gestionnaire SSIAD du Piémont COARRAZE développe ses compétences et vous propose un accompagnement dans le « Bien Vieillir » par le repérage de la FRAGILITE.

La fragilité peut se définir comme une perte d'énergie et de vitalité résultant des effets conjugués de deux facteurs :

les effets de l'âge sur la santé

les effets de la maladie et de l'absence d'activité.

Le professeur Bruno VELLAS, du centre Hospitalier de Toulouse, distingue trois catégories de personnes âgées :

la personne âgée en bonne santé ou dite « ROBUSTE » (50 % des 65 ans et plus)

la personne âgée FRAGILE (40% des 65 ans et plus).

la personne âgée « DEPENDANTE » (10 % des 65 ans et plus)

A partir de 65 ans, 40% des personnes présentent des signes de fragilité qui peuvent entraîner la dépendance.

Ces signes précèdent la perte d'autonomie.

Ces fragilités sont REVERSIBLES si elles sont repérées et prises en charge.

Il existe donc des solutions pour maintenir ou améliorer la qualité de vie.

En effet, l'objectif de l'Equipe de Proximité Prévention Fragilité (E.P.P.F) est de rajouter à l'espérance de vie, la qualité de vie, plus communément appelé « le bien vieillir ».

Cette équipe est composée d'une Infirmière, d'une Psychomotricienne, d'une Diététicienne et d'une Psychologue.

Pour rappel :

Espérance de vie pour :

les hommes : 79,2 ans

les femmes : 85,5 ans

Espérance de vie en « bonne santé » pour :

les hommes : 62,61

es femmes : 64,6

Toute personne autonome, vivant à son domicile et dont les actes de la vie quotidienne sont maintenus, peut présenter des signes de fragilité comme par exemple :

une perte de poids involontaire

une sensation d'épuisement

une difficulté à se déplacer, un ralentissement de la marche

une difficulté de mémoire...

Ces signes précèdent la perte d'autonomie.

Le repérage de la fragilité est un atout pour le bien vieillir.

Il existe une grille de repérage de la fragilité qui permet en quelques questions de se positionner :

« suis je robuste ? »

« suis je fragile ? »

Une fois la grille de repérage de la fragilité renseignée, vous avez la possibilité de la retourner auprès de votre médecin généraliste ou directement auprès de l'EPPF (qui informera elle même votre MG).

L'EPPF vous propose :

un bilan complet du niveau d'autonomie sur site

l'élaboration d'un plan de prévention personnalisé

un accompagnement personnalisé au domicile

L'ensemble de l'intervention et l'accompagnement de l'EPPF sont pris en charge à 100%.

**OSEREZ VOUS « BIEN VIEILLIR » ?**

**OSEREZ VOUS NOUS CONTACTER ?**

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER LE SSIAD AU : 05.59.13.48.82**



# VIE ASSOCIATIVE

Plusieurs bâtiments communaux abritent les différentes associations qui animent notre village.

Beaucoup de ces associations éprouvent des difficultés à fonctionner normalement. L'âge des bénévoles, les tracasseries administratives, les règles de sécurité de plus en plus rigoureuses fragilisent le tissu associatif.

Nous autres, sociétaires, adhérents, responsables ou spectateurs, faisons en sorte que la vie dans notre village conserve sa qualité et ses valeurs.

**Jean Souverbielle, Maire-Adjoint, Responsable Culture et Vie associative**



## ARRÉ-SOU

Un petit point sur l'année écoulée, la bonne ambiance est revenue

Une fois par mois, nous avons le plaisir de nous retrouver au repas concocté par Jacques et servi généreusement par Emilie, suivi du loto tant attendu. Jeux de cartes, scrabble, pour terminer l'après-midi.

Tous les jeudis après-midi rendez-vous pour les amateurs de belote et Scrabble !!!!

Toutes celles et ceux qui veulent rejoindre notre club de l'Arré-sou seront les bienvenus.



Le bureau et les adhérents se joignent à moi pour vous souhaiter **BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2018**

Le Président, Jean Latapie

## PROTECTION DES ABEILLES

### Campagne 2017 de piégeage du frelon asiatique sur la commune

Comme les années précédentes, une équipe de piégeurs bénévoles a opéré sur la commune pour la capture de cet insecte invasif et tueur d'abeilles.

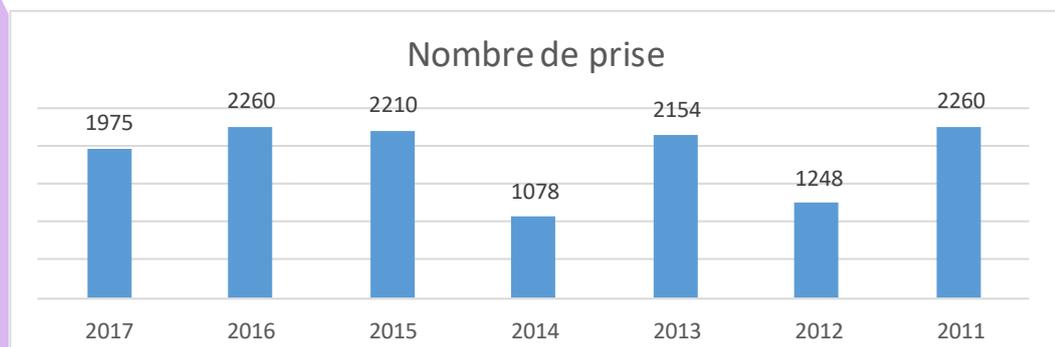
Cette action se fait toujours dans le cadre de l'association mise en place par des volontaires de trois communes Coarraze, Igon, Montaut, rejointes cette année par Lestelle-Bétharram.

Le bilan de la saison de piégeage 2017 sur Coarraze, du mois de mars à début juin, est de 1975 frelons asiatiques capturés. Le tableau ci-dessous récapitule le nombre de prises sur le territoire de la commune, depuis la mise en place de l'association. Nous constatons une assez grande constance dans le nombre de captures. La lutte doit continuer.

D'autres communes du canton sont en train de mettre en place cette lutte contre l'envahisseur avec les mêmes pièges et le même produit attractif.

Le bilan complet des prises et du nombre de nids détruits, sur le territoire de l'association sera fait lors de la prochaine assemblée générale.

J.P. Pasquine



## LOS SAUTAPRATS

L'association est inscrite dans le programme sport Santé et sport sur ordonnance.

Notre rôle est de répondre aux besoins de la population en matière de sport et de santé. Faciliter l'accès à une offre de sport santé adaptée et efficiente. Nos activités gym douce et circuit training permettent de s'inscrire dans une démarche de prévention.

Nos champs d'actions spécifiques sont de développer la prévention et de contribuer à la promotion de la santé.

Les objectifs de nos séances proposées, adaptées en fonction de chacun, permettent de préserver ou retrouver un bon état de santé, de conserver son autonomie quotidienne, de mieux vivre avec un handicap ou une pathologie chronique (diabète, maladie cardio vasculaire, obésité, sclérose en plaques, myopathie, parkinson, Alzheimer, maladie de Lyme...) ou un cancer, ou sortir de son état de sédentarité avéré et surtout à tous les âges de la vie.

Les séances de gym douce permettent de travailler l'ensemble des chaînes musculaires en renforcement postural et d'assouplir ses articulations, travail de l'équilibre et le circuit training sa force et son rythme cardiaque.

Venez nous rejoindre pour pratiquer une Gym plaisir pour devenir acteur de votre santé dans un cadre de prévention, dans un esprit convivial, un bon moyen pour garder la forme.



## ASSOCIATION D'AIDE ALIMENTAIRE HENRI IV

Durant l'exercice 2016-2017 nous avons effectué 24 distributions (une toutes les quinzaines) représentant 18 600 kg de produits alimentaires qui ont permis d'aider 54 familles, soit 191 personnes.

Par rapport à l'exercice 2015-2016 nous notons une légère baisse et nous passons au total de 60 familles aidées à 54 (-6) et de 196 personnes aidées à 191 (-5).

Nous avons aussi confectionné 5 colis d'urgence dont 2 au mois d'août.

La collecte nationale de la Banque Alimentaire de novembre 2016 nous a permis de récolter un peu plus de 2 000 kg de denrées alimentant ainsi les stocks de la Banque Alimentaire du Béarn et de la Soule.

Lors de sa collecte des Caddies du Cœur, qui a eu lieu en avril 2017, le Lions Club nous a fait un don de 1 645 kg de produits alimentaires.

L'association fonctionne grâce à une douzaine de bénévoles.



Une équipe va récupérer les dotations auprès de la Banque Alimentaire du Béarn et de la Soule à Jurançon, avec un fourgon prêté par l'Intermarché de Coarraze, et une autre assure la préparation et la distribution des colis aux bénéficiaires dirigés par les assistantes sociales de Nay.

La collecte locale des 24 et 25 novembre 2017 a réuni 2 115 Kg de denrées alimentaires et produits d'hygiène expédiés vers le dépôt centralisateur de Jurançon.

Pour tous les généreux donateurs et pour les bénéficiaires reconnaissants, toute notre équipe souhaite les vœux les meilleurs pour l'année nouvelle.

# VIE ASSOCIATIVE

## ACTIV COARRAZE

Déjà notre troisième année et toujours autant d'enthousiasme, de fidélité de nos adhérents. Nous continuons d'évoluer.

### Quelques exemples :

- Notre jardin s'agrandit à nouveau pour les prochaines cultures. Nous passons à 7 familles,
- L'aromathérapie mis en place à la rentrée 2016/2017, vous propose plus d'ateliers par mois, pour les débutants et pour les secondes années,
- L'atelier couture affiche complet pour la rentrée 2017/2018. Si plus de demandes, ouverture d'un atelier supplémentaire qui passerait dans ce cas à quatre séances/ semaine. Les « petites mains » de ces ateliers vous attendent chaque année sur le marché de Noël de Coarraze,
- L'informatique a repris ses séances le 6 novembre 2017 avec une nouvelle méthode.

**Deux activités nouvelles** : – la Capoeira et le Bien être par la voix.

Seul, le troc services peine à se développer. N'hésitez surtout pas à nous contacter pour vos besoins.

Au menu de toutes nos activités : convivialité, humanité, entre-aides et mieux vivre.

Notre équipe vous attend et vous réserve un accueil chaleureux.

Adresse mail : [activcoarraze@free.fr](mailto:activcoarraze@free.fr), nouvelle page facebook, Allo : 07 83 84 02 70.

Je conclurai, au nom de l'équipe, par vous remercier de votre confiance et par remercier également tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, nous permettent de participer à cette merveilleuse aventure, bénévoles, adhérents, animateurs et mairie de Coarraze.

Nous vous présentons à toutes et à tous, nos meilleurs vœux pour l'année 2018.



## USCN RUGBY

Nous avons reçu une équipe d'Ecossois en balade dans le sud de la France. Les jeunes des écoles de rugby et dirigeants partageront dans le pur esprit des échanges internationaux de merveilleux moments sur le terrain et en dehors. Kilts, Cornemuse et Hymnes, rien ne fut laissé au hasard.

Après une très bonne saison et une qualification en championnat de France, nos juniors furent récompensés par le titre de champions d'Aquitaine.



Un titre de Champion de France ça ne s'oublie pas. C'est ainsi que tous les acteurs de 2007 se sont retrouvés autour du bouclier remporté en Corrèze lors de la finale excellence B.

A ces bons moments, nous associons toutes les autres catégories qui ont défendu valeureusement nos couleurs avec une mention particulière à notre équipe fanion invaincue à domicile et solide leader de poule qui échoue de quelques points au tableau d'affichage et de quelques centimètres sur la pelouse en 32<sup>ème</sup> de finale du championnat de France Fédérale 3.



## FÊTES DE LA SAINTE ANNE



Un grand MERCI  
à tous  
pour la réussite  
des fêtes 2017



L'Association Heste Coarraze

## COARRAZE ANIMATION PASSION

### TELETHON 2017



Structures gonflables SL Events et les jeunes sapeurs pompiers de Coarraze



Les vieilles Panhard

Un grand merci aux donateurs et aux bénévoles de Coarraze Animation Passion !

Nous remercions tout particulièrement les jeunes sapeurs pompiers de Coarraze, les Amis des bicylindres Panhard ainsi que Stéphane Leduc (société SL Events) pour la mise à disposition des châteaux gonflables, et pour leur présence tout au long de la journée du Téléthon.

Je tiens à remercier également les commerçants qui ont participé avec nous : Intermarché, Ets Crouseilles, Charcuterie Junqua, Charcuterie Hourcq, Boucherie Cazenave. Grâce à eux, nous avons pu proposer garbure et crêpes

Cette année, nous avons reversé 371 euros au téléthon.

Rien n'aurait été possible sans vous.

Christine, MEUNIER, Présidente de Coarraze Animation Passion

Bonne Année à Tous!!

# VIE ASSOCIATIVE

## A.A.P.P.M.A. - LA BATBIELHE



Une année contrastée

2017, année contrastée sur le plan climatique avec un mois de juin caniculaire suivi de juillet et août très « arrosés ». Tout cela n'a pas été sans conséquences sur la pratique de notre passion.

On a pu noter une baisse de la fréquentation des cours d'eau en général malgré un quasi maintien du nombre de nos adhérents. A noter, toutefois, un nombre important de grosses truites capturées sur le Gave de Pau, peut-être dû aux conséquences des crues de 2013 et 2014.

L'absence d'eau, cet été, au lac de Coarraze nous a contraint à ne pas pouvoir y organiser la traditionnelle fête de la pêche pour la première fois depuis la création de l'AAPPMA il y a 20 ans. Depuis le curage a été programmé pour 2018. Le financement de cette opération est le fruit d'une collaboration entre la commune et l'AAPPMA.

Cette année nous a permis de pouvoir finaliser le projet de réhabilitation d'un affluent de l'Ouzom à Arthez d'Asson, la période de reproduction qui s'approche nous permettra de valider l'efficacité des actions menées.

Toute l'équipe de l'AAPPMA La BATBIELHE se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2018.

Yves Lourouse



## USCN KARATE

Le Karaté Club USCN a commencé en 1974 au gymnase de Nay, puis à la salle du patronage de Coarraze pendant 15 ans.

Depuis 2001, le club s'entraîne dans le dojo de Coarraze avec les voisins et amis du Judo.

Fort de 35 enfants de 8 à 15 ans et de 15 adultes, le club continue son histoire au fil des ans en participant à des compétitions et des stages avec nos amis du PKA de Pau.



### Horaires des entraînements

Adultes : de 18h30 à 20h le Mercredi et le Vendredi

Enfants 8/12 ans : de 14h à 15h30 le Samedi

Cette année, des cours de Kung fu, de bâton et de sabre sont proposés à nos adhérents depuis le mois de novembre.

## ANCIENS COMBATTANTS

L'AACC a tenu son A.G.O le 11 Novembre dernier, le rapport moral et d'activités du Président Michel Roux, le rapport financier du Trésorier Yves Villacampa, reçurent le quitus de l'assemblée à l'unanimité. Le bureau fut reconduit, excepté le remplacement de Roger Michelin par Richard Garcia à la co-vice-Présidence. Une minute de recueillement fut demandée pour rendre hommage à notre ami André Lacazette, figure emblématique de notre village, disparu en 2017.

Plusieurs sujets furent débattus au cours d'échange entre adhérents, soit la mise en poste d'un second porte-drapeau, le devenir de notre Amicale, sans solutions fermes et positives.

Au cours de la cérémonie devant le Monument aux morts, deux récipiendaires François Gras et Roger Michelin furent décorés pour service rendu à notre mère Patrie.

Les photos illustrent bien la solennité de l'événement, la musique et les enfants de la Commune, très réceptifs à ce devoir de mémoire, démontrent bien l'hommage à rendre à tous ces jeunes Coarraziens qui ont donné leur vie pour la Nation.



## ASSOS' PARENTS ACTIONS

Constituée de parents bénévoles du groupe scolaire Henri IV, nous donnons un peu de notre temps pour récolter des fonds qui seront directement profitables aux enfants. En effet, nous participons au financement des projets pédagogiques proposés par les enseignants (matériel scolaire, sorties, spectacles, classes découvertes, ...).

Cette année, le nouveau bureau est composé de Rachel FERREIRA (Présidente), Aurèle LONG (Vice-Présidente), Noémie CAPPEAU (Trésorière), Nathalie Maillard (Trésorière adjointe), Véronique GREUZAT (Secrétaire) et Marina MERGEY-BARBE (Secrétaire adjointe). Il sera accompagné par des membres fidèles et actifs et de nouvelles recrues dont nous sommes fiers.

**Cette année sera de nouveau riche en événements le tout dans une ambiance détendue et conviviale !:**

Nous commencerons l'année avec "La Ronde du Sargaihouse" notre traditionnelle course adulte et enfant, dans les bois de Coarraze.

En juin, nous accompagnerons les enseignants pour l'animation de la fête de l'école afin de terminer l'année scolaire dans la bonne humeur !

Nous souhaitons organiser de nouveau notre **Marché de Noël** qui aura lieu traditionnellement le premier dimanche de décembre, il regroupera des artisans locaux autour de nombreuses animations (visite du Père Noël, apéro-concert, flashmob avec la participation du centre de danse L'Etoile, maquillage, mini-ferme, jeux pour enfants, buvette, restauration...)

**Il est encore temps de nous rejoindre !** (pour l'année et/ou pour une manifestation particulière)

Alors n'hésitez pas à nous écrire : [assos.parentsactions@gmail.com](mailto:assos.parentsactions@gmail.com)

contacter Rachel FERREIRA au 06-12-30-48-48

Suivez-nous sur FACEBOOK : [Assos' Parents Actions](#)



## USCN TENNIS DE TABLE

### Une belle saison 2016-2017

La saison 2016-17 a été riche en satisfaction pour le club de tennis de table.

Tout particulièrement chez les jeunes issus de l'école de tennis de table du mercredi après-midi avec de nombreux podiums lors des 3 tours du championnat jeune Béarn, qualificatifs pour la finale départementale.

5 jeunes se sont qualifiés pour cette finale : 3 chez les minimes, 1 chez les cadets et 1 chez les benjamins.

Deux minimes se sont distingués avec une troisième place pour Alexis DOS SANTOS et le titre pour Pierre-Olivier TERRIER. (photo à droite)

Chez les adultes, l'équipe 1 accède une nouvelle fois en Division Régionale et l'équipe 2 obtient le titre de vice champion départemental de Division 2. Ce qui vient couronner une très belle saison en championnat de France pour le club. (photo à gauche)

Vous pouvez nous retrouver sur le site internet : <http://vathvielha-tt.e-monsite.com>

et tous les lundis et jeudis à la salle spécialisée de Coarraze et le mercredi après-midi à la salle « Petit Boy » de Nay .



# VIE ASSOCIATIVE

## ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS DE NAY

L'école de musique du Pays de Nay est une association créée en 2007. Elle a pour objectif de former des musiciens amateurs, autonomes dans leur pratique, en alliant rigueur et plaisir avec l'espoir que la musique continue d'accompagner ces jeunes dans leur vie d'adulte.

L'école s'adresse en priorité aux jeunes mais les adultes sont les bienvenus. Un cours de solfège est réservé aux grands adolescents et aux adultes, ainsi que l'ensemble senior. Dès que possible, les élèves sont encouragés à rejoindre un des 3 ensembles de l'école : harmonie senior, harmonie junior et classique. Une classe d'éveil musical accueille les élèves de grande section et de CP.

Pour 110 élèves cette année, 10 instruments (harpe celtique, flûte à bec, flûte traversière, violon, batterie, saxophone, clarinette, trompette, piano, guitare classique) sont enseignés par une équipe stable de 9 professeurs.

La mairie de Coarraze héberge gracieusement l'association dans un local dont elle assure l'intendance et le confort. La Communauté des Communes et le Département contribuent au budget de l'association, essentiellement constitué de la masse salariale. Les cotisations assurent le complément.

Chaque année, l'équipe des professeurs amènent « l'orchestre à l'école » dans deux écoles primaires du Pays de Nay. L'école répond présent à la cérémonie du 11 novembre à Coarraze. Les élèves ont l'occasion de se produire au spectacle de Noël, pendant les Portes Ouvertes en juin et à diverses auditions organisées dans le Pays de Nay.

Elisabeth Zouloumian, présidente de l'association

[empn@gmx.fr](mailto:empn@gmx.fr) - [www.ecoledemusiquedupaysdenay.fr](http://www.ecoledemusiquedupaysdenay.fr)



## EPICERIE SOCIALE



L'Epicerie Sociale est un lieu d'échanges, de remise en confiance.

Nous sommes 15 bénévoles de la Plaine de Nay et accueillons actuellement 17 familles (47 personnes)

**QUI PEUT EN BENEFICIER** : tout Coarrazien, personne seule, étudiant, retraité, famille, famille mono-parentale

- ne pas être à la Banque Alimentaire
- être en difficulté passagère
- répondre aux critères financiers

- avoir un but précis à réaliser en compensation des économies réalisées.

**NOS PRODUITS** : frais et secs, surgelés, produits d'hygiène et d'entretien, fruits et légumes offerts

**NOS ATOUS** : diversité des produits vendus à 10%, 30% du prix réel - accueil individualisé

### NOS PARTENAIRES

- Mairie de Coarraze : subvention, locaux, charges, publicité
- Commerces : Intermarché Coarraze et Bordes - Super U Bénéjacq et Arros-Nay - Lidl Bénéjacq - Amap Safran

### NOS SOUTIENS

Lions club de Nay - Ordre de Malte - Crédit Agricole (Tookets) - dons des anonymes (braderie)

### COMMENT NOUS AIDER

- en nous faisant connaître
- avec des dons de jouets, vêtements
- en nous offrant des Tookets, (Crédit Agricole)

### DATES A RETENIR POUR 2018

- braderie printemps/été : samedi 14 avril
- vide loisirs créatifs/récréa soupes : dimanche 18 novembre

**NOUS CONTACTER** : sur place, près de la salle des fêtes - au 07 81 89 69 20 ou [www.epiceriesociale-coarraze.fr](http://www.epiceriesociale-coarraze.fr)

Notre Epicerie ne peut fonctionner, donner de la qualité, de la diversité et être un lieu de convivialité qu'avec l'aide et la générosité de tous.



## JUDO CLUB



Depuis plusieurs années, nous recevons l'Équipe de France de Jujitsu pour un stage de préparation .

Ça sera de nouveau le cas en 2018.

La municipalité a eu le plaisir de recevoir la carte ci-dessous.

Félicitations à ces sportifs.



## MERCI

L'Équipe de France de jujitsu a brillé aux Jeux Mondiaux le 28 et 29 juillet derniers en ramenant six médailles : trois en or et trois en argent.

Si les athlètes ont pu réaliser de telles performances, c'est notamment grâce à la qualité de leurs stages de préparation dont vous avez été des acteurs essentiels.

## ECOLE DE PATINAGE DU BEARN



Depuis 2 ans, Lucie CHABROL, licenciée depuis 10 ans, détient les titres de Championne de France en Imposé et double Championne Aquitaine en imposé et combiné.

Coline, Lucas et Louna ont validé leur Roue Artistique en novembre 2017 et rejoignent l'équipe des compétiteurs régionaux.

Cette saison, une douzaine de jeunes participeront aux compétitions de niveaux Régional, National, voir International.

Afin de financer les déplacements des compétitions, l'EPB organise 2 vides-greniers à la salle des fêtes de Coarrazze. Rendez-vous les 7 avril et 4 novembre 2018.

Contact : Chrystel Chabrol au  
[06 28 41 60 46](tel:0628416046)



# VIE ASSOCIATIVE

## USCN HANDBALL



SENIORS GARCONS



-13 FILLES

L'USCN Hand Ball participe à l'animation de la vie associative de Coarrazze et de Nay en proposant aux jeunes de plus de 4 ans de pratiquer le handball. Toute l'actualité du club est aussi disponible sur notre page Facebook : USCN HANDBALL.

Bureau : Présidents : **Guy Aranega / Fabrice Jolly**

Trésorière : **Dominique Martin**

Secrétaire : **Aurore Matthey-Doret**

Effectifs : 105 licenciés toutes les équipes sont visibles sur notre site : [www.uscnhandball.fr](http://www.uscnhandball.fr)

Depuis trois ans, nous avons créé une section Babyhand durant laquelle nous faisons certains entraînements avec la complicité des parents. Ainsi qu'une section loisir qui nous permet d'accueillir toutes les personnes souhaitant pratiquer le handball de 4 à 60 ans.

Si vous voulez nous rejoindre contactez-nous ([6064031@ffhandball.net](mailto:6064031@ffhandball.net)), même en cours de saison, il n'est jamais trop tard.

Nous remercions tous nos partenaires qui investissent dans notre club (vous pourrez les retrouver sur notre site internet). Ainsi que tous les bénévoles qui prennent de leur temps pour faire découvrir la pratique de notre sport.

Les joueuses, joueurs se joignent aux membres du bureau pour espérer vous voir très nombreux lors des matchs de nos diverses équipes, en attendant nous vous souhaitons, à tous, une très bonne année 2018.

## USCN CANOE-KAYAK

USCN Canoë Kayak Temps forts de l'année 2017 au Club de Kayak

Voilà une belle saison qui s'achève riche en compétitions avec de nombreux stages organisés.

La section Kayak de l'USCN a formé cette année 6 jeunes : d'aspirant moniteurs jusqu'au diplôme d'état. Il renforce ainsi le nombre d'encadrants : plus d'une dizaine de personnes qui participent régulièrement à l'animation des séances.

Cette année, le club a augmenté le nombre de ses compétiteurs (+1/3 des licenciés) et a accompagné jusqu'à 15 jeunes sur des déplacements en Nouvelle Aquitaine. Ces compétitions ne sont possibles que grâce aux juges du club qui sont désormais six.



Ce dynamisme a porté ses fruits puisque Bérénice Kolenc, notre compétitrice en Nationale 1 a fait plusieurs podiums dont une victoire en finale des championnats de France N1 et une seconde place sur la coupe des Pyrénées entourée de championnes mondiales. 2 jeunes compétiteurs sont aux portes de la Nationale 2 (Cecilia Bourgeois et Léo Dujour-d'hui), 14 sont désormais en Nationale 3 et 14 autres en régional. Léo Dujour-d'hui finit 3<sup>ème</sup> à la finale Nationale 3.

Le club compte plus de 60 licenciés (la meilleure est classée 8<sup>ème</sup> française). 3 compétiteurs ont participé aux Championnats de France à L'Argentière La Bessée cet été. 2 jeunes ont participé à une tournée dans les pays de l'Est pour découvrir de nouveaux bassins de slalom ainsi qu'à la finale N2 à Bourg Saint Maurice. Deux jeunes ont aussi participé à la cérémonie d'ouverture des championnats du monde de slalom à Pau en septembre dernier.

Le club a organisé des stages sportifs, des descentes de rivière. La dernière en date dans le Tarn à la mi-octobre a réuni 12 licenciés qui ont participé à un lâcher d'eau sur une rivière avec des passages techniques assez poussés. Les plus jeunes kayakistes ont aussi participé au Challenge des Ecoles de Kayak et ce sont 3 jeunes benjamins qui sont revenus avec le titre de champions d'Aquitaine.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour pratiquer ce sport passionnant.



(LES PHOTOS DES ASSOCIATIONS ONT ÉTÉ FOURNIES PAR LEURS RESPONSABLES)

## USCN VOLLEY BALL

Le club évolue en championnat loisir UFOLEP.

Nous avons un effectif de trois équipes seniors :

**Une FEMININE**

**Une MASCULINE**

**Une MIXTE**

Les matchs se jouent en semaine dans la région contre : GELOS, LUY, OUILLON, POEY etc...

A domicile, nous jouons ou nous entraînons les jeudis soirs à partir de 20 h 00 à la salle des sports de Coarraze.

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment de l'année....

**Venez, vous enVOLLEY avec nous.**

**Contact : Maryline au 06 62 66 91 29.**



## USCN BADMINTON

Une saison se termine et une autre commence. Manière de parler puisque cette année, pour la première fois, le club est resté ouvert tout l'été les mercredis et samedis...

En restant fidèle à nos principes pour un jeu de loisir, convivial et sportif notre club rencontre toujours autant de succès.

Simple détente pour les uns, sport de compétition pour les autres le badminton permet aux joueurs âgés de 7 à 77ans, de tous niveaux, de jouer ensemble en se faisant plaisir...

Vous pouvez nous rejoindre tout au long de la saison. Le club fonctionne trois fois par semaine.

Lundi de 18h00 à 19h30. Mercredi de 20h00 à 22h00 et samedi de 9h00 à 12h00.

Contact : [jmdbad@hotmail.com](mailto:jmdbad@hotmail.com) et 07 83 80 37 66.



Les vainqueurs et finalistes du tournoi loisir organisé à Coarraze le 12 mars 2017.



Une partie des 110 joueurs de l'USCN BADMINTON dans notre tout nouveau maillot.



## MODERNISATION DE LA LIGNE TOULOUSE-BAYONNE

### RENOUVELLEMENT DE LA VOIE FERRÉE SUR 49 KM ENTRE MONTAUT ET LESCAR

De janvier à juin 2018

Pour renforcer la qualité de service au bénéfice des voyageurs, SNCF Réseau consacre 4,9 milliards d'euros à la modernisation du réseau à travers 1 500 chantiers par an.

Dans le cadre de ce programme national de modernisation, SNCF Réseau renouvelle 49 km de voie entre Montaut et Lescar.

L'opération consiste à **remplacer le rail, les traverses et le ballast sur les voies 1 et 2, sur une portion de 43 km entre Montaut et Pau** et à **renouveler le ballast et les traverses entre Pau et Lescar, sur une portion de 6 km.**

Ces travaux, réalisés exclusivement de nuit, nécessitent la fermeture de 35 passages à niveau selon deux scénarios :

- Les voies des passages à niveau sont rénovées en intégralité avec une fermeture complète de 3 semaines par voie (3 semaines voie 1, 3 semaines voie 2).
- Certains passages à niveau seulement impactés par la circulation des trains de travaux ne seront fermés que la nuit.



#### SECRÉTARIAT MAIRIE

Place de la Mairie

Tél. : 05 59 61 32 85

Email : [comcoarraze@cdg-64.fr](mailto:comcoarraze@cdg-64.fr) Internet : [www.coarraze.fr](http://www.coarraze.fr)